

# Parc national de Port Cros

## Orientation 3.3 Participer au développement durable de l'économie maritime et littorale

Le territoire du parc national de Port-Cros est fortement marqué par le développement de l'économie littorale et maritime. Depuis 2005, la présence du pôle de compétitivité mer à vocation mondiale, a permis de fédérer autour de thématiques maritimes et littorales à forts enjeux sécuritaires et durables, les acteurs scientifiques et économiques de l'agglomération toulonnaise.

Le parc national de Port-Cros, en tant qu'établissement public, territoire d'expérimentation et enfin par son tissu socio-économique, doit s'impliquer plus fortement dans le développement de l'économie littorale et maritime durable. Certaines thématiques portées en particulier par le pôle mer et l'université de Toulon ont été identifiées comme des leviers à mobiliser plus spécifiquement sur le territoire du parc national : le nautisme propre, secteur dans lequel le territoire du parc national doit être pilote, la sécurité et la sûreté maritime, les biotechnologies marines, le génie écologique littoral.

[...]

5 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres p
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>3.3.4 Renforcer le positionnement économique du territoire sur les ressources biologiques marines, les biotechnologies bleues et les services à l'environnement littoral et marin.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation à la démarche</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation à la démarche</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pôle Mer Méditerranée</li><li>IFREMER</li><li>• CCIV</li><li>• TVT</li><li>• Intercommunalités</li><li>• Partenaires scientifiques</li></ul>
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4544

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-11 11:27